



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
29.11.2017 Bulletin 2017/48

(51) Int Cl.:
E04H 17/16^(2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **17172147.5**

(22) Date de dépôt: **22.05.2017**

(84) Etats contractants désignés:
**AL AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB
GR HR HU IE IS IT LI LT LU LV MC MK MT NL NO
PL PT RO RS SE SI SK SM TR**
Etats d'extension désignés:
BA ME
Etats de validation désignés:
MA MD

(71) Demandeur: **SARL Clotures et Portails de France
59128 Flers en Escrebieux (FR)**

(72) Inventeur: **DUPUIS, David
59242 Genech (FR)**

(74) Mandataire: **Matkowska, Franck
Matkowska & Associés
9, rue Jacques Prévert
59650 Villeneuve d'Ascq (FR)**

(30) Priorité: **24.05.2016 FR 1654612**

(54) **ENSEMBLE D'HABILLAGE POUR CLÔTURE TREILLIS**

(57) L'ensemble d'habillage pour clôture treillis, et notamment d'occultation, comporte au moins une lame d'habillage et un système de fixation pour la fixation de la lame d'habillage sur la clôture treillis. La lame d'habillage (2A) comporte à une extrémité un orifice traversant (21). Le système de fixation comporte une pièce de liaison (3A) qui permet la fixation de plusieurs lames d'habillage et qui comprend pour chaque lame d'habillage au moins un élément de liaison (31) adapté pour être passé à travers l'orifice traversant (21) de la lame d'habillage. Le système de fixation comprend en outre des moyens (4A ; 4B) d'assemblage de la pièce de liaison (3A) avec une clôture treillis (1A ; 1B).

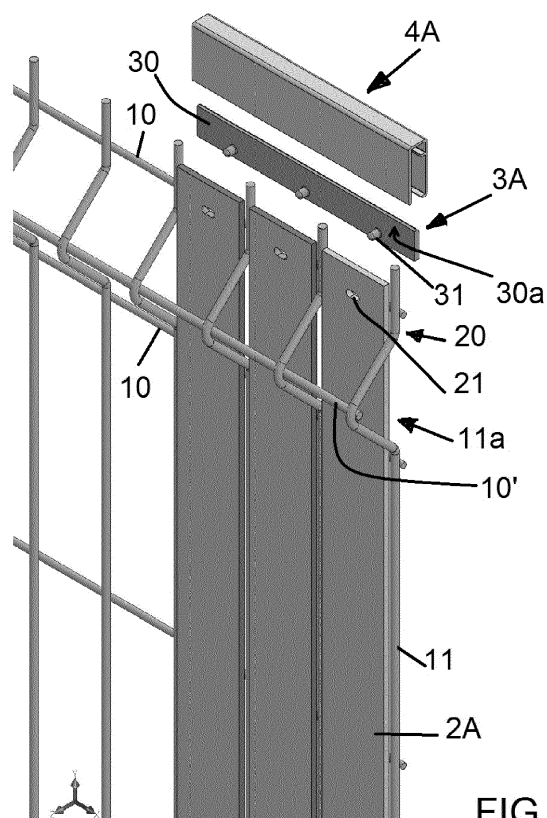


FIG.2

Description

Domaine technique

[0001] La présente invention concerne le domaine de l'habillage de clôtures treillis rigides ou souples, en particulier pour occulter ou briser au moins partiellement la vue à travers une clôture treillis.

Art antérieur

[0002] Une clôture treillis est d'une manière générale constituée d'un entrecroisement à mailles ajourées de montants et traverses, notamment de fils ou barreaux. Plus particulièrement, il existe différents types de clôtures treillis se présentant sous la forme de panneaux rigides constitués par un assemblage mécano-soudé de fils ou barreaux métalliques. Il existe également des clôtures treillis souples de type grillage souple enroulable.

[0003] Quel que soit leur type, les clôtures treillis comportent des mailles ajourées, et de ce fait présentent l'inconvénient de ne pas masquer la vue à travers la clôture. Pour cette raison, on a développé jusqu'à ce jour différentes solutions techniques pour habiller et notamment pour occulter des clôtures treillis.

[0004] Une solution technique connue d'habillage de clôtures treillis, et plus particulièrement d'occultation de clôtures treillis, consiste à fixer des lames d'occultation individuelles sur la clôture. Ce type de solution est décrit par exemple dans la demande de brevet français FR 2945064, qui divulgue une lame d'occultation avec butée de retenue en partie supérieure, apte à coopérer avec un barreau vertical de la clôture treillis, ainsi que la mise en oeuvre d'une lisse de finition. Cette solution technique divulguée dans la demande de brevet FR 2945064 ne permet pas une fixation fiable des lames. De surcroît la réalisation d'une butée d'une seule pièce dans la lame impose de mettre en oeuvre une lame ayant une rigidité et une épaisseur suffisante pour que la butée soit suffisamment robuste.

[0005] Une autre solution technique d'habillage de clôtures treillis, et plus particulièrement d'occultation de clôtures treillis, est décrite dans le brevet américain US 4 725 044. Dans cette solution d'habillage pour clôtures, chaque lame d'habillage comporte à son extrémité inférieure un orifice traversant et on met en oeuvre un système de fixation, constitué de plusieurs clips de fixation, chaque clip de fixation permettant de fixer individuellement une lame d'habillage au moyen de son orifice traversant. Cette solution de fixation individuelle de chaque lame est longue et fastidieuse à mettre en oeuvre, et de surcroît n'est pas très fiable.

Objectif de l'invention

[0006] L'invention a pour objectif de proposer une nouvelle solution technique d'habillage, et notamment d'occultation, d'une clôture treillis au moyen de lames indivi-

duelles, qui permet une fixation rapide, robuste et fiable des lames sur la clôture treillis et qui peut être mise en oeuvre avec tout type de lame.

[0007] Cette nouvelle solution technique d'habillage peut être mise en oeuvre notamment avec des lames rigides ou souples, avec des lames pleines ou creuses, avec des lames épaisses ou fines, et avec tout type de lame indépendamment du matériau constitutif de la lame.

[0008] Un autre objectif de l'invention est de proposer une nouvelle solution technique d'habillage, et notamment d'occultation, d'une clôture treillis au moyen de lames individuelles, qui peut être mise en oeuvre avec une grande variété de clôtures treillis rigides, semi-rigides ou souples.

Résumé de l'invention

[0009] L'invention a ainsi pour premier objet un ensemble d'habillage tel que défini dans la revendication 1.

[0010] Par les termes « clôture treillis », on désigne dans le présent texte toute structure de clôture rigide, semi-rigide ou souple, comportant un treillis à mailles ajourées. Les termes « clôture treillis » couvrent notamment une structure en forme de treillis à mailles ajourées formée par un entrecroisement de traverses horizontales et de montants verticaux, sous la forme par exemple de fils ou barreaux horizontaux et de fils ou barreaux verticaux. Les termes « clôture treillis » couvrent notamment, mais pas exclusivement des clôtures treillis se présentant sous la forme de panneaux rigides constitués par un assemblage mécano-soudé de fils ou barreaux métalliques, ainsi que des clôtures treillis souples de type grillage souple enroulable.

[0011] Plus particulièrement, et de manière optionnelle, l'ensemble de l'invention peut comporter les caractéristiques facultatives suivantes prises isolément ou en combinaison l'une avec l'autre :

- la pièce de liaison a une forme allongée et de préférence a la forme d'une barrette.
- un élément de liaison est adapté par rapport à l'orifice traversant de lame d'habillage, de telle sorte que la dite lame ne peut pas coulisser librement par rapport à cet élément de liaison, et de préférence est immobilisée, une fois que cet élément de liaison est passé à travers l'orifice traversant de la lame d'habillage.
- un élément de liaison est adapté pour être passé à travers l'orifice traversant de la lame d'habillage, avec un auto-serrage de l'élément de liaison dans l'orifice traversant.
- la pièce de liaison comporte une embase, et le ou les éléments de liaison sont en saillie par rapport à l'une des faces de l'embase ou sont aptes à être adaptés sur l'embase en étant en saillie par rapport à l'une des faces de l'embase.
- l'embase et le ou les éléments de liaison constituent une pièce de liaison monobloc.
- le ou les éléments de liaison sont distincts de l'em-

base et sont aptes à être fixés sur l'embase.

- Les moyens d'assemblage comportent une lisse de finition adaptable, et plus particulièrement emboîtable, sur une clôture treillis.
- la lisse de finition permet l'assemblage du système de fixation avec une clôture treillis.
- la lisse de finition permet de bloquer en position la pièce de liaison perpendiculairement à la clôture treillis.
- la lisse de finition comporte une butée apte à coopérer avec un ou plusieurs éléments de liaison pour son blocage vertical vers le haut sur une clôture treillis.
- la lisse de finition comporte au moins une butée apte à coopérer avec une clôture treillis pour son blocage vertical vers le haut sur la clôture treillis.
- la lisse de finition comprend un profilé en forme de U.
- chaque lame d'habillage comporte un orifice traversant dans la région de son extrémité supérieure.

[0012] L'invention a pour autre objet une clôture treillis et un ensemble d'habillage susvisé.

[0013] Plus particulièrement, et de manière optionnelle, ladite clôture treillis et ledit ensemble d'habillage peuvent comporter les caractéristiques facultatives suivantes prises isolément ou en combinaison l'une avec l'autre :

- la clôture treillis comporte au moins une traverse horizontale supérieure ; la pièce de liaison est adaptée pour être posée sur ladite traverse horizontale supérieure en étant bloqué verticalement vers le bas par ladite traverse horizontale supérieure, et avec le ou les éléments de liaison de la pièce de liaison orientés sensiblement horizontalement.
- ledit ensemble d'habillage comporte une lisse de finition adaptable, et plus particulièrement emboîtable, sur la clôture treillis, ladite lisse de finition, une fois adaptée sur la clôture treillis permettant l'assemblage de la pièce de liaison avec la clôture treillis, et de préférence permettant de bloquer en position la pièce de liaison perpendiculairement à la clôture treillis.
- chaque lame d'habillage est solidarisée à la clôture treillis au moyen d'un élément de liaison passé dans l'orifice traversant de la lame.
- la clôture treillis est un panneau plis ou un panneau double fils.

[0014] L'invention a pour autre objet une utilisation d'un ensemble d'habillage susvisé pour habiller, et notamment pour occulter au moins partiellement une clôture treillis.

Brève description des dessins

[0015] D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront plus clairement à la lecture de la

description détaillée ci-après de plusieurs variantes de réalisation conformes à l'invention, laquelle description détaillée est donnée à titre d'exemple non limitatif et non exhaustif de l'invention et en référence aux dessins annexés sur lesquels :

- la figure 1 est une vue d'ensemble montrant un exemple de panneau de clôture treillis, de type panneau plis, occulté partiellement au moyen de lames d'occultation conformément à l'invention ;
- la figure 2 est un agrandissement montrant, en vue éclatée, le panneau de clôture treillis de la figure 1, trois lames d'occultation, une pièce de liaison et une lisse de finition d'un ensemble d'habillage conforme à une première variante de réalisation l'invention ;
- la figure 3 est un agrandissement montrant le panneau de clôture treillis assemblé avec les lames d'occultation, la pièce de liaison et la lisse de finition de la figure 2 ;
- la figure 4 est une vue partielle de côté du panneau de clôture treillis et de l'ensemble d'habillage de la figure 3 ;
- la figure 5 est une vue en coupe transversale de la lisse de finition des figures 1 à 4 ;
- La figure 6 est un agrandissement montrant, en vue éclatée, un panneau de clôture treillis double fils, trois lames d'occultation, une pièce de liaison et une lisse de finition d'un ensemble d'habillage conforme à une deuxième variante l'invention ;
- la figure 7 est un agrandissement montrant le panneau de clôture treillis double fils assemblé avec les lames d'occultation, la pièce de liaison et la lisse de finition de la figure 6 ;
- la figure 8 est une vue partielle de côté du panneau de clôture treillis double fils et de l'ensemble d'habillage de la figure 7.

Description détaillée

[0016] On a représenté sur la figure 1 une première variante particulière de réalisation de l'invention, sous la forme d'un panneau de clôture treillis 1A, sur lequel sont adaptées des lames d'habillage 2A individuelles et plus particulièrement dans cette variante des lames d'occultation.

[0017] Dans cette variante particulière de la figure 1, ce panneau de clôture 1A est constitué par un assemblage mécano-soudé rigide de traverses horizontales 10, 10', sous la forme de barreaux métalliques (encore appelés « fils »), et de montants verticaux 11, sous la forme de barreaux métalliques (encore appelés « fils ») verticaux. Plus particulièrement dans cet exemple particulier de réalisation, chaque montant vertical 11 comporte deux plis en V 11 a, 11 b respectivement en haut et en bas. Ce type de panneau de clôture treillis rigide 1A est encore communément désigné « panneau plis ». Un panneau plis peut également comporter plus de deux plis en V.

[0018] Plus particulièrement, les deux barreaux hori-

zontaux 10' sont positionnés respectivement dans le fond des deux plis en V 11a et 11b, et sont sensiblement alignés dans un même plan vertical P1 (figure 4) ; les autres barreaux horizontaux 10 sont sensiblement alignés dans un même plan vertical P2 (figure 4) qui est décalé par rapport au plan P1.

[0019] En référence à la figure 2, chaque lame d'occultation 2A est une lame rigide ou semi-rigide par exemple en matière plastique type PVC ou en matériau composite.

[0020] Dans cette variante de la figure 2, les lames 2A sont de forme rectangulaire, l'invention n'étant toutefois pas limitée à cette forme particulière. En outre dans le cadre de l'invention, le matériau constitutif de la lame 2A est sans importance, et la lame 2A peut également être une lame plus fine et souple. Dans le cadre de l'invention, la lame 2A n'est pas nécessairement une lame d'occultation opaque, mais peut notamment être une lame transparente.

[0021] Chaque lame 2A comporte un orifice traversant 21 (figure 2) à l'une de ses extrémités 20, et plus particulièrement à son extrémité supérieure. Dans l'exemple particulier de figure 2, la section transversale de cet orifice 21 est sensiblement circulaire. L'invention n'est toutefois pas limitée à cette section transversale particulière, ladite section transversale de l'orifice traversant 21 pouvant avoir une géométrie quelconque, et par exemple une géométrie polygonale ou oblongue.

[0022] Les lames d'occultation 2A sont fixées en partie supérieure, au panneau de clôture 1A, au moyen d'une pièce de liaison 3A rectiligne comportant une pluralité d'ergots de liaison 31 en saillie sur une 30a des faces de la pièce de liaison 3A.

[0023] Dans la variante de la figure 2, chaque pièce de liaison 3A comporte trois ergots de liaison 31 permettant la fixation de trois lames 2A adjacentes. Le nombre d'ergots 31 par pièce de liaison 3A est sans importance pour l'invention, une pièce de liaison 3A pouvant comporter un ou deux ergots 31 ou pouvant être plus longue et comporter plus de trois ergots 31.

[0024] La pièce de liaison 3A est par exemple, mais pas nécessairement, une pièce monobloc, et notamment une pièce injectée en plastique, comportant une embase rectiligne 30, sous la forme par exemple d'un profilé plein, et des ergots 31 en saillie et venus de même matière que ladite embase 30.

[0025] L'invention n'est pas limitée à une pièce de liaison monobloc. Dans le cadre de l'invention, la pièce de liaison peut également être constituée par un assemblage rigide de plusieurs parties.

[0026] De préférence la pièce de liaison 3A, et notamment l'embase 30, a une forme allongée, et plus particulièrement a la forme d'une barrette.

[0027] La géométrie en section transversale de la pièce de liaison 3A, et notamment de l'embase 30, sont sans importance pour l'invention. La section transversale de la pièce de liaison 3A, et notamment de l'embase 30, peut par exemple être polygonale, et notamment qua-

drangulaire, ou circulaire.

[0028] Plus généralement chaque ergot de liaison 31 peut être remplacé par tout type d'élément de liaison dimensionné pour être passé dans l'orifice traversant 21 d'une lame 2A. Cet élément de liaison 31 peut être une pièce rapportée, qui est distincte de l'embase 30 et qui est apte à être adaptée sur l'embase 30 en étant en saillie par rapport à la face 30a de l'embase 30, ou dans une autre variante, peut être un élément de liaison 31 mis en oeuvre seul, sans mise en oeuvre d'une embase 30.

[0029] En référence aux figures 1 à 5, chaque lame 2A est enfilée dans le panneau de clôture 1A de telle sorte que :

- chaque lame 2A est positionnée entre les barreaux métalliques horizontaux 10 définissant le plan vertical P2 et les deux barreaux métalliques 10' horizontaux (plan vertical P1) situés au niveau du fond des plis en V supérieur 11a et inférieur 11b du panneau ;
- chaque lame 2A est positionnée entre deux barreaux verticaux 11.

[0030] En référence aux figures 3 et 4, la pièce de liaison 3A est posée sur le barreau horizontal supérieur 10 du panneau de clôture, et chaque ergot de liaison 31 est orienté sensiblement horizontalement et est passé à travers l'orifice traversant 21 d'une lame d'occultation 2A. Chaque lame 2A est ainsi assemblée avec le panneau de clôture 1A en étant bloquée verticalement par rapport au panneau de clôture 1A.

[0031] De préférence, la section transversale de chaque élément de liaison 31 est choisie en sorte d'obtenir un auto-serrage de l'élément de liaison 31 dans l'orifice traversant 21, le passage de l'élément de liaison 31 dans l'orifice traversant 21 se faisant en force. Dans une autre variante, ce serrage de l'élément de liaison 31 dans l'orifice traversant 21 peut être obtenu au moyen d'un élément de liaison déformable élastiquement. Il en résulte avantageusement qu'une fois un élément de liaison 31 passé à travers l'orifice traversant 21 d'une lame, 2A, ladite lame 2A ne peut pas coulisser librement horizontalement par rapport à cet élément de liaison 31.

[0032] Dans une autre variante de réalisation, pour empêcher qu'une lame 2A coulisse librement par rapport à un élément de liaison 31 passé à travers l'orifice traversant 21 de lame 2A, il est possible de prévoir des moyens de blocage additionnels adaptables sur l'élément de liaison 31 pour permettre un blocage en translation de lame 2A par rapport à l'élément de liaison 31.

[0033] Une fois les lames 2A enfilées sur le panneau de clôture 1A et retenues verticalement en partie supérieure au moyen d'une pièce de liaison 3A, on emboîte une lisse de finition 4A sur la partie supérieure du panneau de clôture 1A et sur la pièce de liaison 3A.

[0034] Dans cette variante particulière de réalisation, cette lisse de finition 4A remplit deux fonctions :

- elle permet l'assemblage de la pièce de liaison 3A

avec le panneau de clôture treillis 1A, et plus particulièrement dans cette variante permet de bloquer en position la pièce de liaison perpendiculairement (axe Z) à la clôture treillis 1A.

- elle permet de conférer une meilleure esthétique à l'ensemble.

[0035] Plus particulièrement, dans la variante particulière de réalisation des figures 1 à 5, mais de manière non limitative de l'invention, la lisse 4A est un profilé, par exemple en plastique, qui présente une section transversale en forme de U avec (figure 5) une base 40 et deux branches latérales 41, 42 transversales par rapport à la base 40 et en regard l'une de l'autre. Sur la face intérieure 41a de l'une 41 des branches du U, la lisse 4A comporte une première nervure longitudinale en saillie 41 b à fonction de butée, et sur la face intérieure 42a de l'autre branche 42 du U, la lisse 4A comporte une nervure longitudinale en saillie 42b à fonction de butée.

[0036] Lorsque la lisse 4A est emboîtée sur le panneau de clôture 1A et sur la pièce de liaison 3A

- la première nervure longitudinale en saillie 41 b est positionnée en butée contre la partie inférieure des ergots de maintien 31 de la pièce de liaison 3A (Figure 4), lesquels ergots de liaison 31 forment ainsi une butée retenant verticalement vers le haut la lisse 4A ;
- La deuxième nervure longitudinale en saillie 42b est positionnée en butée contre la partie inférieure du barreau horizontal supérieur 10, lequel barreau horizontal supérieur 10 forme ainsi une butée bloquant verticalement vers le haut la lisse 4A ;
- La pièce de liaison 3A est bloquée horizontalement en position entre d'une part les parties supérieures des barreaux verticaux 11, et d'autre part la lisse 4A, et plus particulièrement dans cette variante, la face intérieure 42a de la lisse 4A.

[0037] De préférence, mais non nécessairement, les deux branches 41 et 42 de la lisse 4A sont légèrement déformables élastiquement par rapport à la base 40, de telle sorte que lors de l'emboîtement vertical de la lisse sur le panneau de clôture 1a et sur la pièce de liaison 3A, les deux branches 41 et 42 de la lisse 4A s'écartent suffisamment l'une de l'autre pour permettre l'emboîtement vertical de la lisse 4A, et reprennent élastiquement leur position de repos de la figure 4 lorsque la nervure 41 b et la nervure 42b sont positionnées au-dessous respectivement des ergots de liaison 31 et du barreau horizontal supérieur 10. On obtient ainsi un verrouillage élastique de la lisse 4A sur le panneau de clôture 1A et sur la pièce de liaison 3A.

[0038] On a représenté sur les figures 6 à 8 une autre variante de réalisation de l'invention, dans laquelle le panneau de clôture treillis 1 B est un panneau dit « double fils » qui est constitué par un assemblage mécano-soudé rigide de traverses horizontales 10, sous la forme de bar-

reaux métalliques rectilignes, et de montants verticaux 11', sous la forme de barreaux métalliques verticaux rectilignes. Dans ce type particulier de panneau de clôture treillis 1 B, les barreaux 10 sont agencés en étant soudés par paire en vis-à-vis l'un de l'autre de part et d'autre des barreaux verticaux 11'.

[0039] Dans cette variante de réalisation, chaque lame d'habillage 2A est glissée entre deux barreaux verticaux 11' et dans l'espace ménagé entre les paires de barreaux horizontaux 10. Chaque lame 2A est ainsi maintenue horizontalement (plan Z,X) par les barreaux verticaux 11' et les barreaux horizontaux 10'.

[0040] Dans cette variante de réalisation, le positionnement et la fonction de la pièce de liaison 3A sont identiques à la variante précédemment décrite des figures 1 à 5.

[0041] Dans cette variante de réalisation, la lisse de finition 4B se différencie de la lisse de finition 4A précédemment décrite principalement par la mise en oeuvre:

- d'une aile interne 41 d à fonction de butée remplissant la même fonction que la nervure 41 b de la lisse 4A ;
- d'une aile interne 42c à fonction de butée remplissant la même fonction que la nervure 42b de la lisse 4A et venant en butée contre la partie inférieure de l'un des deux barreaux horizontaux supérieurs 10 (barreau de droite sur la figure 7) ;
- d'une aile interne 41 c supplémentaire à fonction de butée, qui vient de manière symétrique en butée contre la partie inférieure de l'autre barreau horizontal supérieur 10 (barreau de gauche sur la figure 7) ;
- d'ailes internes supplémentaires 42d, 42e qui sont en contact avec la pièce de liaison 3A et qui permettent de la maintenir appliquée horizontalement contre la partie supérieure des tiges verticales 11.

[0042] L'invention n'est pas limitée aux deux exemples de clôtures treillis rigides 1A et 1 B précédemment décrites, mais peut également s'appliquer à d'autres types de clôtures treillis, et notamment de clôtures treillis semi-rigides ou souples.

45 Revendications

1. Ensemble d'habillage pour clôture treillis, comportant plusieurs lames d'habillage et un système de fixation pour la fixation des lames d'habillage sur la clôture treillis, chaque lame d'habillage (2A) comportant à une extrémité au moins un orifice traversant et le système de fixation permettant la fixation de chaque lame d'habillage au moyen de son orifice traversant, **caractérisé en ce que** le système de fixation comprend une pièce de liaison (3A) qui permet la fixation de plusieurs lames d'habillage et qui comprend pour chaque lame d'habillage au moins un élément de liaison (31) adapté pour être passé à

travers l'orifice traversant (21) de la lame d'habillage, et le système de fixation comprend en outre des moyens (4A ; 4B) d'assemblage de la pièce de liaison (3A) avec une clôture treillis (1A ; 1B).

2. Ensemble selon la revendication 1, dans lequel un élément de liaison (31) est adapté par rapport à l'orifice traversant (31) de lame d'habillage (2A), de telle sorte que ladite lame (2A) ne peut pas coulisser librement par rapport à cet élément de liaison (31), une fois que cet élément de liaison (31) est passé à travers l'orifice traversant (21) de la lame d'habillage (2A).
3. Ensemble selon la revendication 2, dans lequel un élément de liaison (31) est adapté pour être passé à travers l'orifice traversant (21) de la lame d'habillage, avec un auto-serrage de l'élément de liaison (31) dans l'orifice traversant (21).
4. Ensemble selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, dans lequel la pièce de liaison (3A) comporte une embase (30), et le ou les éléments de liaison (31) sont en saillie par rapport à l'une (30a) des faces de l'embase (30) ou sont aptes à être adaptés sur l'embase (30) en étant en saillie par rapport à l'une (30a) des faces de l'embase (30).
5. Ensemble selon la revendication 4, dans lequel l'embase (30) et le ou les éléments de liaison (31) constituent une pièce de liaison (3A) monobloc.
6. Ensemble selon la revendication 4, dans lequel le ou les éléments de liaison (31) sont distincts de l'embase (30) et sont aptes à être fixés sur l'embase (30).
7. Ensemble selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel les moyens d'assemblage comportent une lisse de finition (4A ; 4B) adaptable, et plus particulièrement emboîtable, sur une clôture treillis (1A ; 1B) et permettant l'assemblage de la pièce de liaison (3A) avec une clôture treillis (1A ; 1B).
8. Ensemble selon la revendication 7, dans lequel la lisse de finition (4A ; 4B) permet de bloquer en position la pièce de liaison (3A) perpendiculairement à la clôture treillis (1A).
9. Ensemble selon l'une quelconque des revendications 7 ou 8, dans lequel la lisse de finition (4A ; 4B) comporte une butée (41b ; 41d) apte à coopérer avec un ou plusieurs éléments de liaison (31) pour son blocage vertical vers le haut sur une clôture treillis (1A ; 1B).
10. Ensemble selon l'une quelconque des revendications 7 à 9, dans lequel la lisse de finition (4A ; 4B)

comporte au moins une butée (42b ; 42c) apte à coopérer avec une clôture treillis (1A ; 1B) pour son blocage vertical vers le haut sur la clôture treillis (1A ; 1B).

5

11. Ensemble selon l'une quelconque des revendications 7 à 10, dans lequel la lisse de finition (4A ; 4B) comprend un profilé en forme de U.

10

12. Ensemble selon l'une quelconque des revendications précédentes dans lequel chaque lame d'habillage (2A) comporte un orifice traversant (21) dans la région de son extrémité supérieure.

15

13. Clôture treillis (1A ; 1B) et ensemble d'habillage visé à l'une quelconque des revendications précédentes.

20

14. Clôture treillis (1A ; 1B) et ensemble d'habillage selon la revendication 13, dans lesquels la clôture treillis (1A ; 1B) comporte au moins une traverse horizontale supérieure (10), dans lesquels la pièce de liaison (3A) est adaptée pour être posée sur ladite traverse horizontale supérieure (10) en étant bloqué verticalement vers le bas par ladite traverse horizontale supérieure (10), et avec le ou les éléments de liaison (31) de la pièce de liaison orientés sensiblement horizontalement.

25

30

15. Clôture treillis (1A ; 1B) et ensemble d'habillage selon l'une quelconque des revendications 13 ou 14, dans lesquels les moyens d'assemblage de l'ensemble d'habillage comportant une lisse de finition (4A ; 4B) adaptable, et plus particulièrement emboîtable, sur la clôture treillis (1A ; 1B), ladite lisse de finition (4A ; 4B), une fois adaptée sur la clôture treillis (1A ; 1B) permettant l'assemblage de la pièce de liaison (3A) avec la clôture treillis (1A ; 1B), et de préférence permettant de bloquer en position la pièce de liaison (3A) perpendiculairement à la clôture treillis (1A).

40

16. Clôture treillis (1A ; 1B) et ensemble d'habillage selon l'une quelconque des revendications 13 à 15, dans lesquels chaque lame d'habillage (2A) est solidarisée à la clôture treillis (1A ; 1B) au moyen d'un élément de liaison (31) passé dans l'orifice traversant (21) de la lame (2A).

45

17. Clôture treillis (1A) et ensemble d'habillage selon l'une quelconque des revendications 13 à 16, dans lesquels la clôture treillis est un panneau plis (1A) ou un panneau double fils (1B).

50

18. Utilisation d'un ensemble d'habillage visé à l'une quelconque des revendications 1 à 12 pour habiller, et notamment pour occulter au moins partiellement, une clôture treillis (1A ; 1B).

55

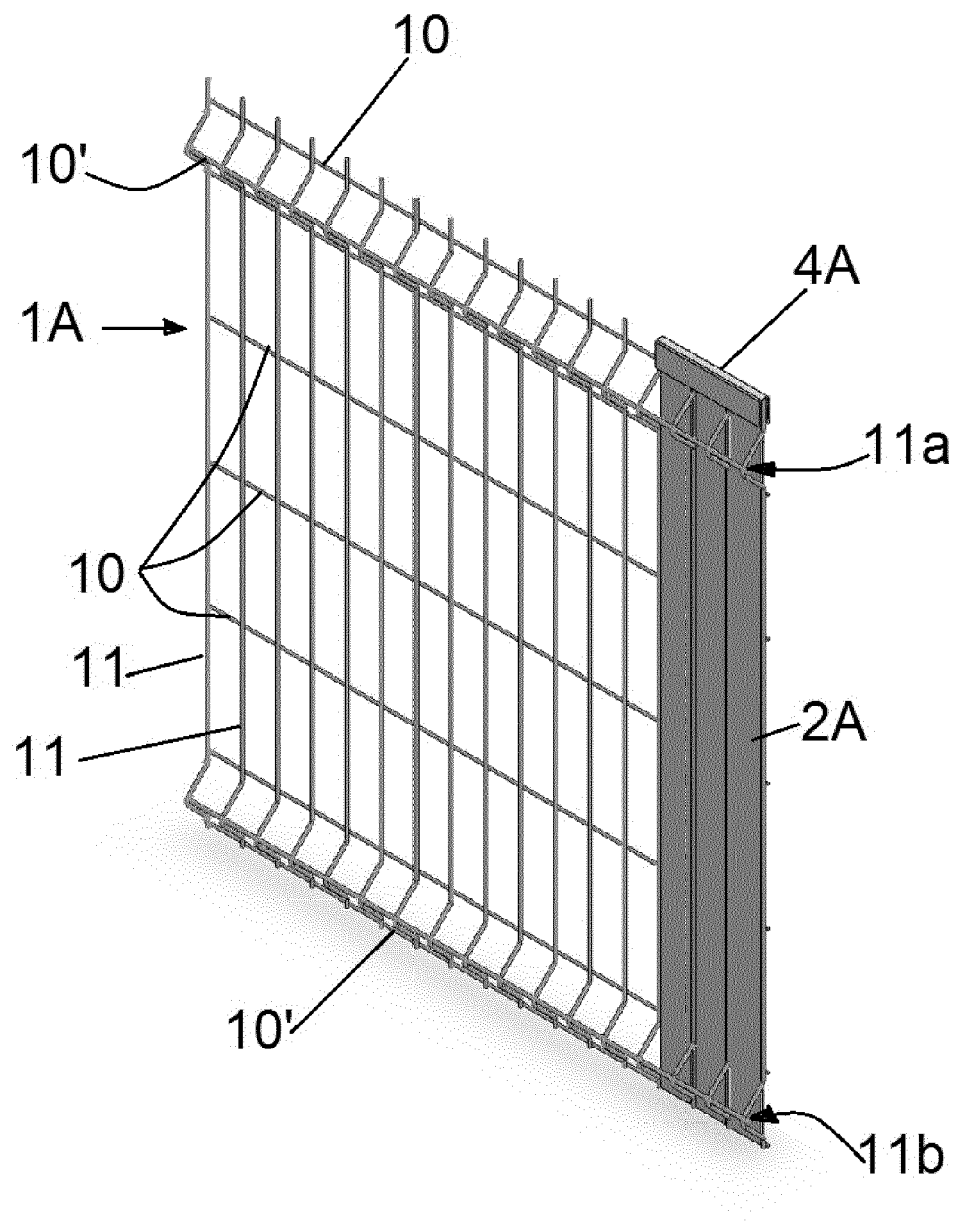
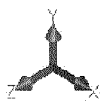


FIG.1



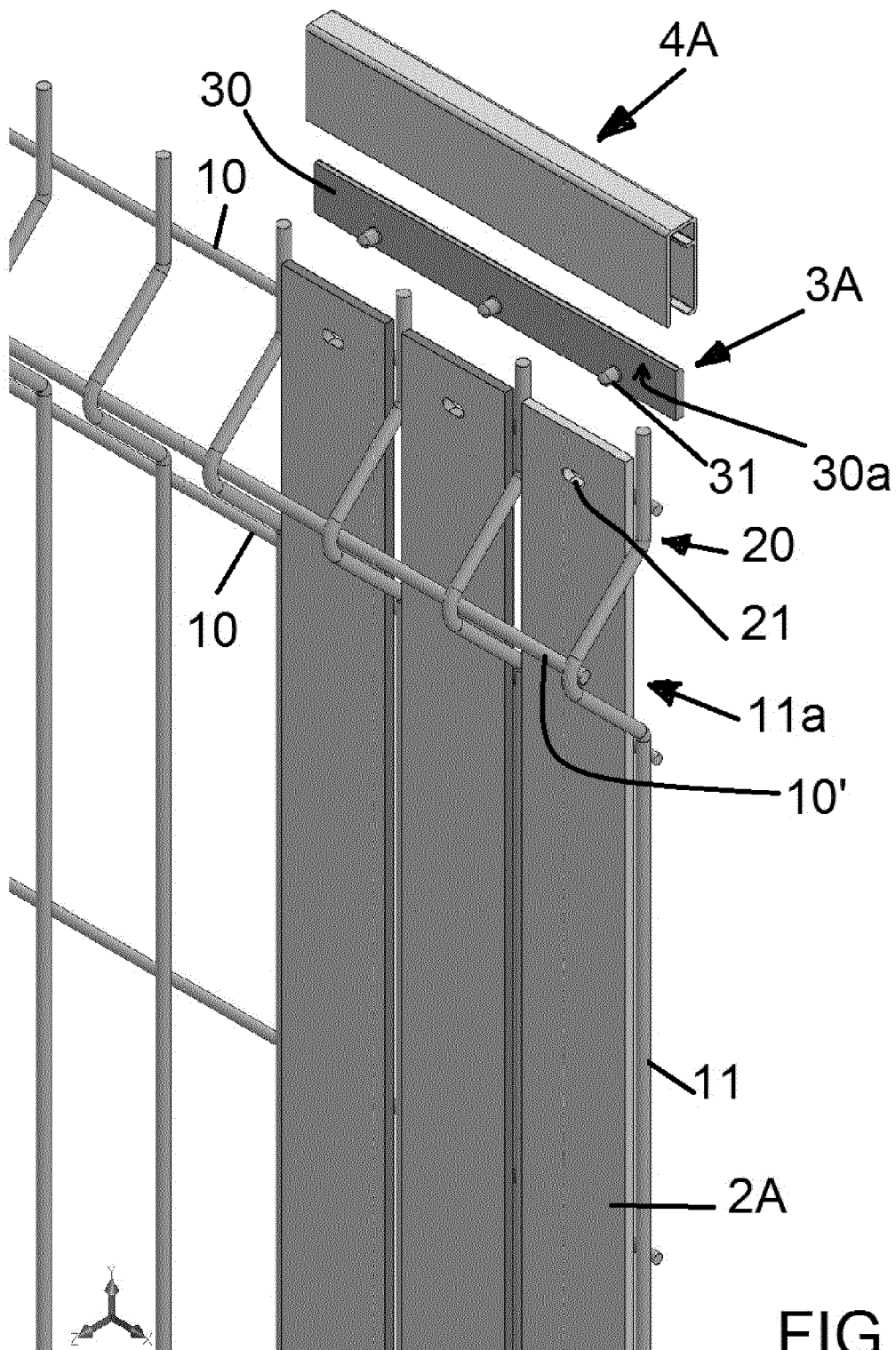


FIG.2

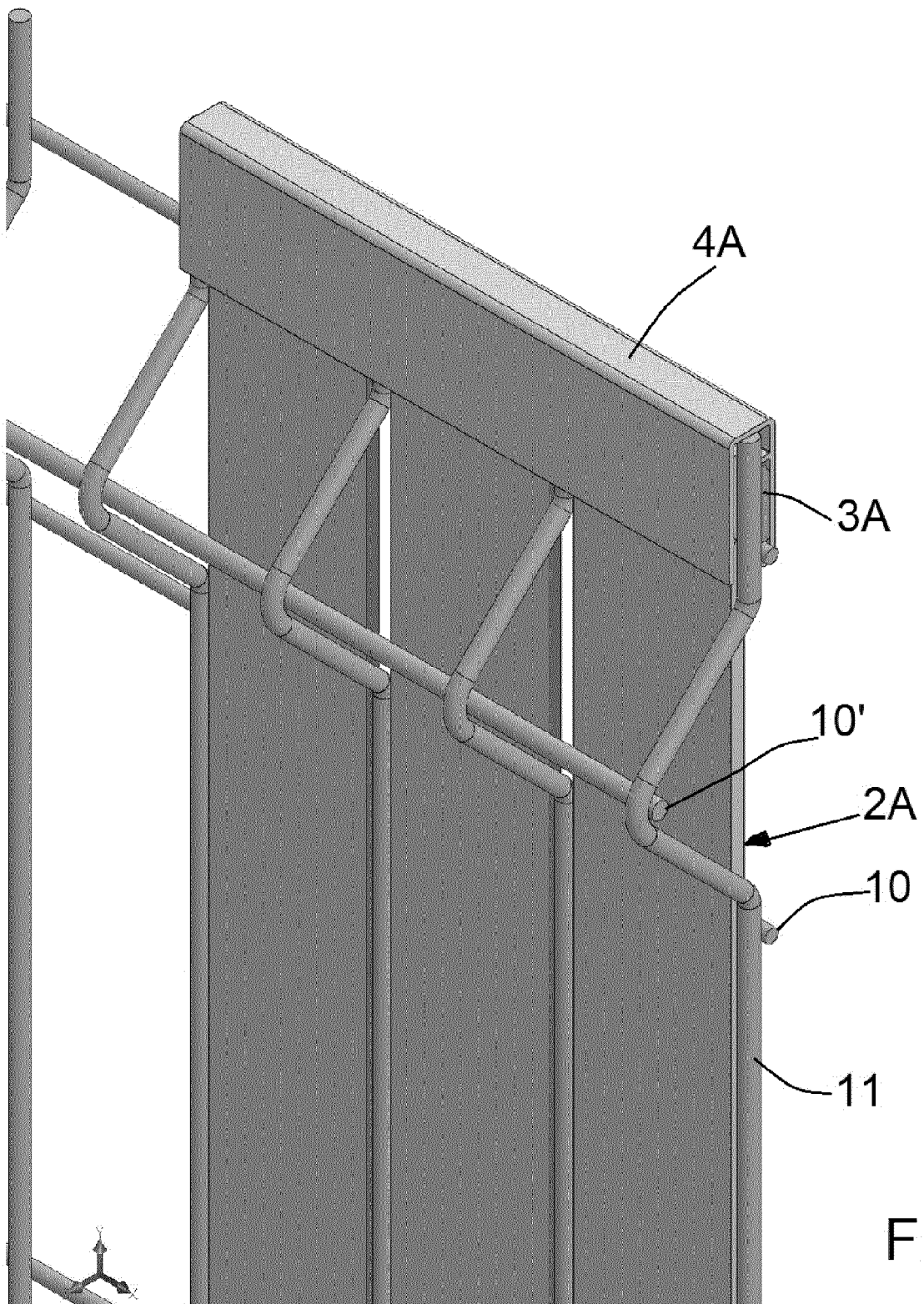
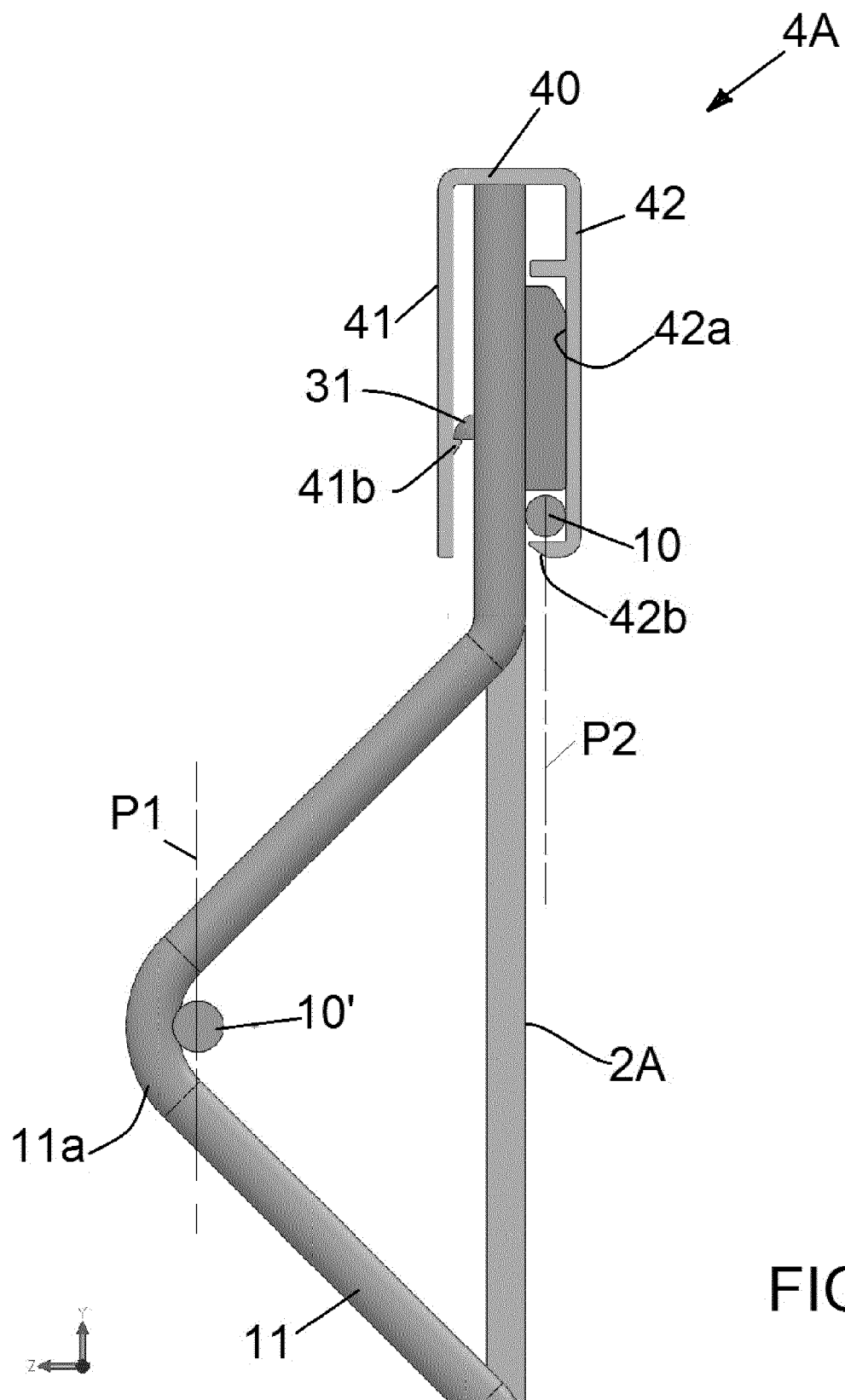
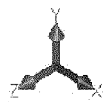
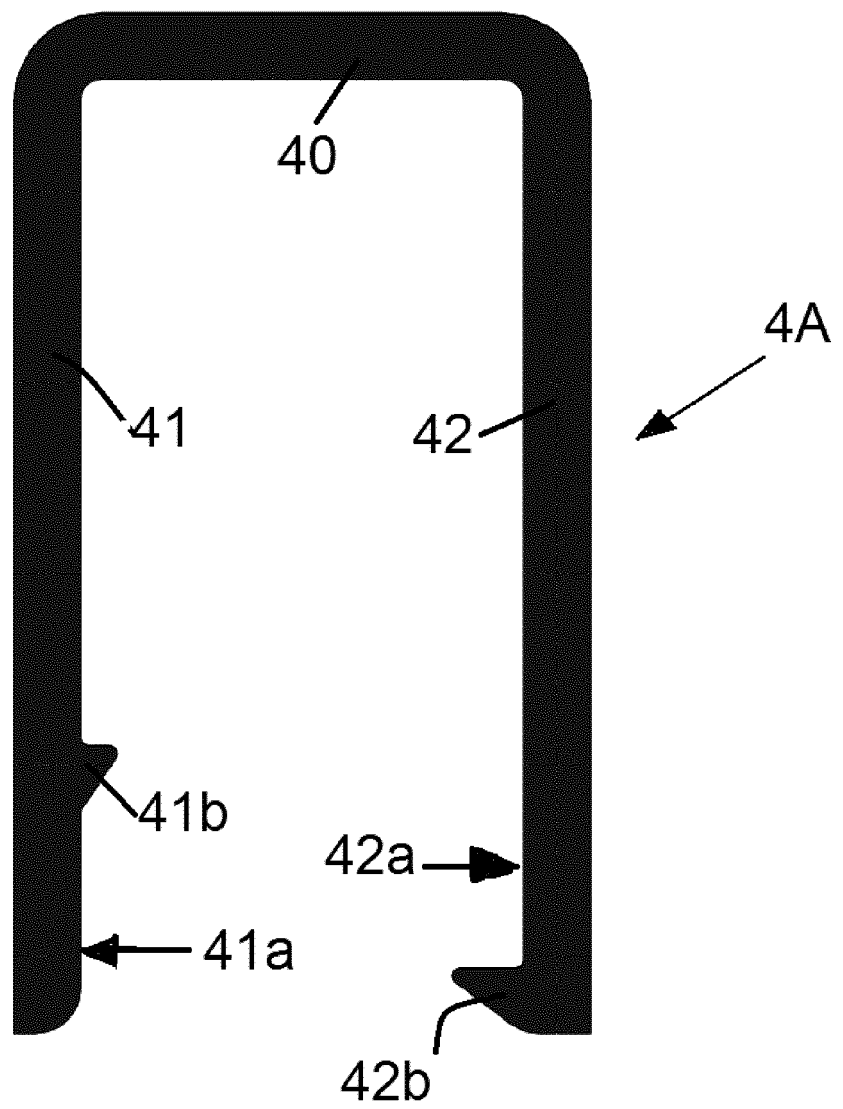


FIG.3





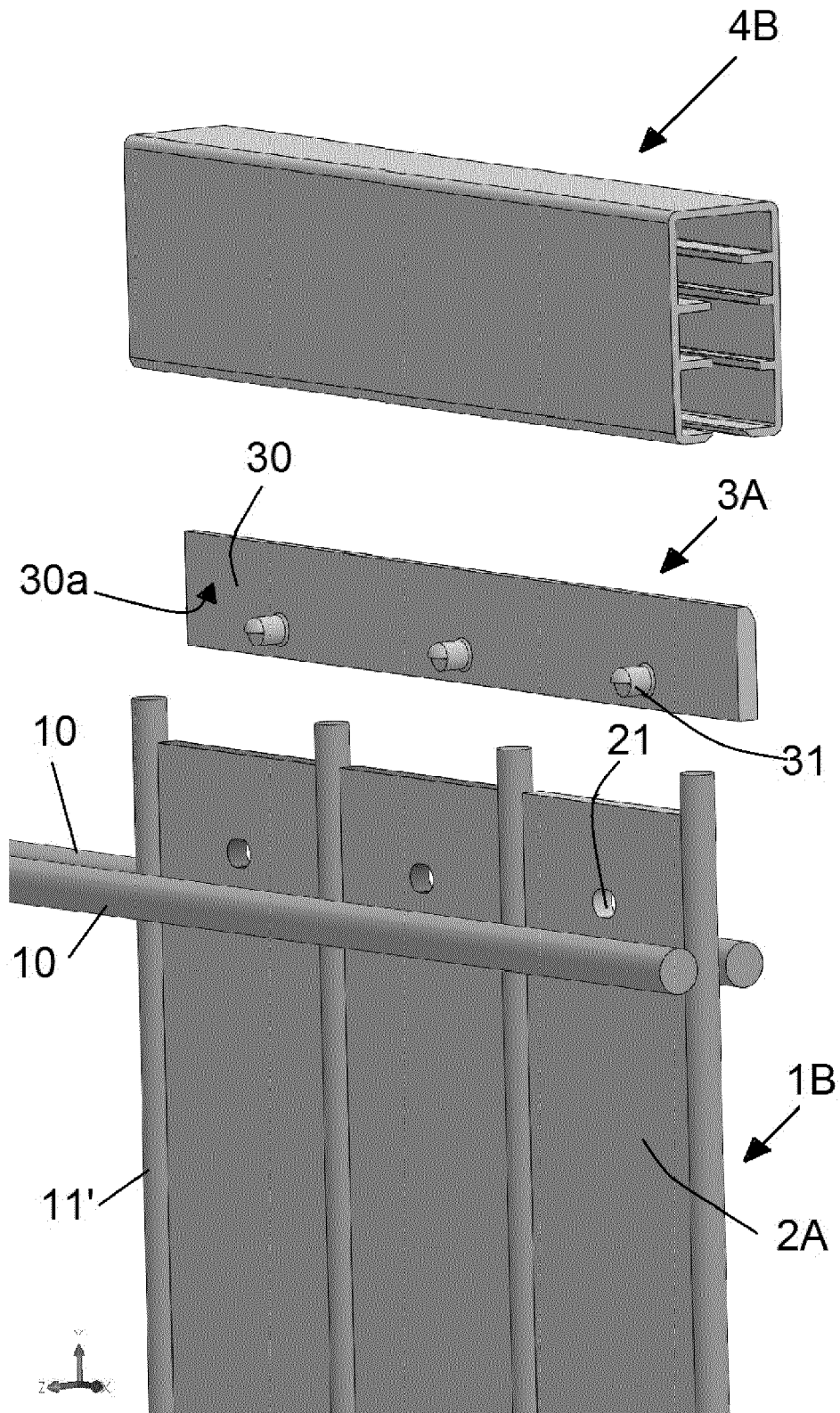
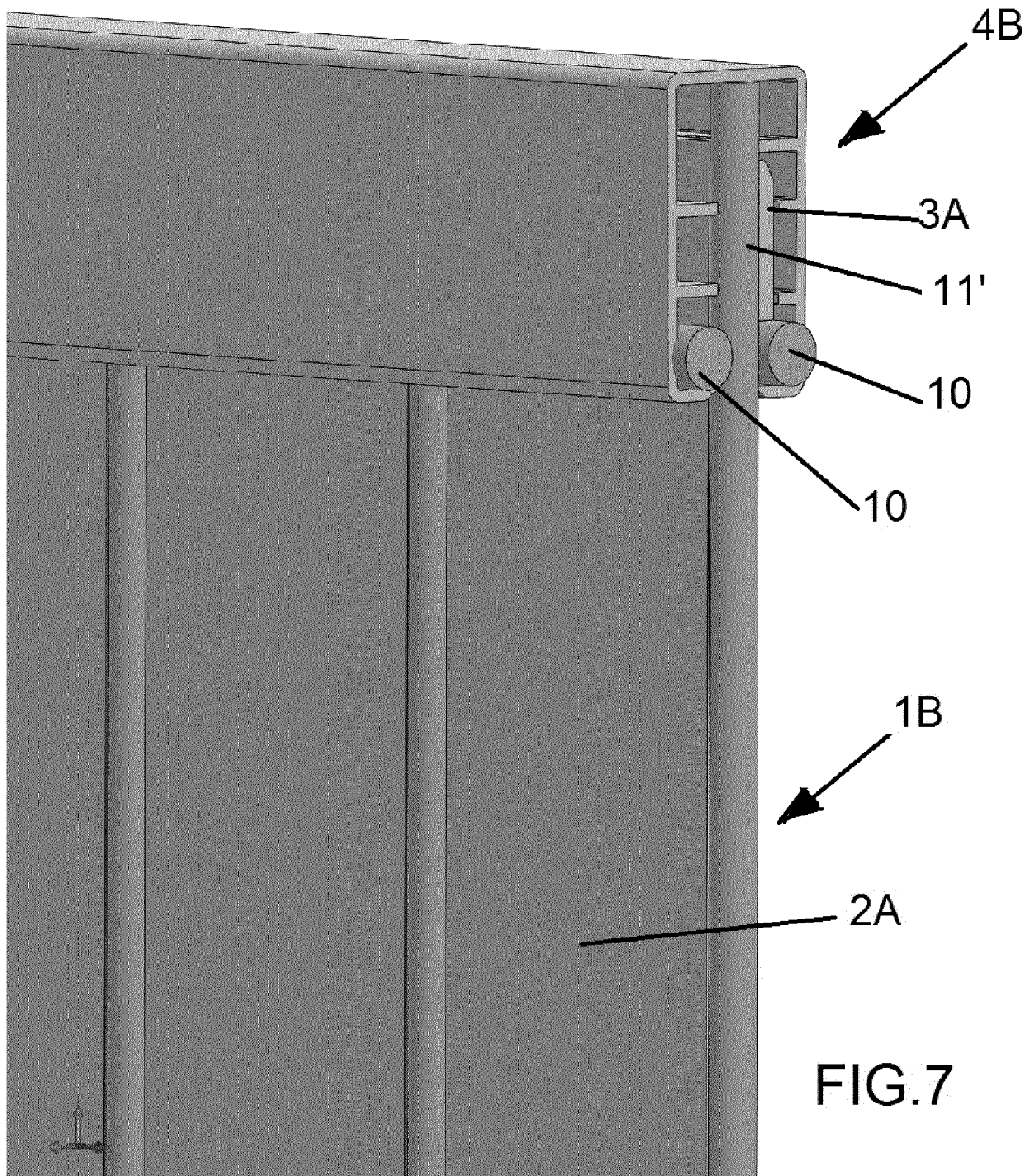
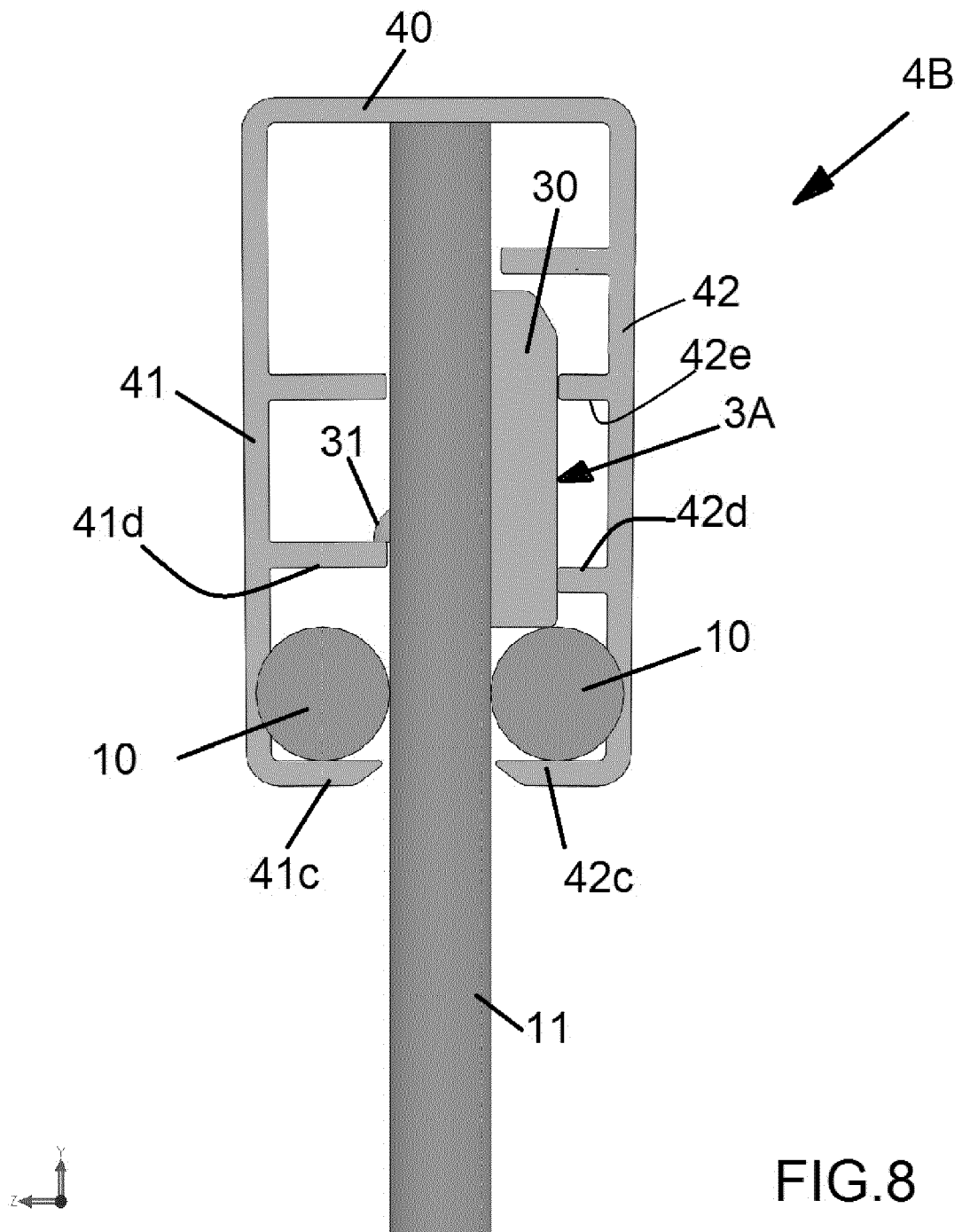


FIG.6







RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 17 17 2147

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	US 4 836 505 A (MEGLINO DON A [US]) 6 juin 1989 (1989-06-06)	1-4,6-9, 11-13, 15,16,18	INV. E04H17/16
A	* revendication 1; figures 1,2 *	5,10,14, 17	
A	----- US 4 725 044 A (CLUFF ROBERT G [US]) 16 février 1988 (1988-02-16) * revendication 1; figures 1-12 *	1-18	
A	----- FR 3 001 248 A1 (BOISGIBAUT BENJAMIN [FR]) 25 juillet 2014 (2014-07-25) * revendication 1; figures 1,2,3,4 *	1-18	
A	----- FR 3 022 281 A1 (MOREL S A [FR]) 18 décembre 2015 (2015-12-18) * revendication 1; figures 1,2,7,8,9 *	7,9	
A	----- FR 2 436 862 A1 (DOERNEMANN CAROLA [DE]) 18 avril 1980 (1980-04-18) * revendication 1; figures 1,2 *	7,9	
A	----- EP 2 151 534 A1 (DIRICKX GROUPE [FR]) 10 février 2010 (2010-02-10) * figure 13 *	1-18	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC) E04H
A	----- GB 1 276 481 A (BEKAERT SA NV) 1 juin 1972 (1972-06-01) * revendication 1; figures 1-5 *	17	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 25 septembre 2017	Examineur Rosborough, John
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 17 17 2147

5 La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.
25-09-2017

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 4836505 A	06-06-1989	AUCUN	
US 4725044 A	16-02-1988	AUCUN	
FR 3001248 A1	25-07-2014	AUCUN	
FR 3022281 A1	18-12-2015	AUCUN	
FR 2436862 A1	18-04-1980	BE 878882 A1 CH 643910 A5 DE 7828034 U1 FR 2436862 A1 GB 2032978 A	16-01-1980 29-06-1984 04-01-1979 18-04-1980 14-05-1980
EP 2151534 A1	10-02-2010	EP 2151534 A1 FR 2934869 A1	10-02-2010 12-02-2010
GB 1276481 A	01-06-1972	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82

RÉFÉRENCES CITÉES DANS LA DESCRIPTION

Cette liste de références citées par le demandeur vise uniquement à aider le lecteur et ne fait pas partie du document de brevet européen. Même si le plus grand soin a été accordé à sa conception, des erreurs ou des omissions ne peuvent être exclues et l'OEB décline toute responsabilité à cet égard.

Documents brevets cités dans la description

- FR 2945064 [0004]
- US 4725044 A [0005]